

# Compte rendu annuel de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial

## Exercice 2025

En application des dispositions prévues par l'article L533-22 du Code monétaire et financier et des articles 314-100 à 314-102 et 319-21 à 319-23 du règlement de l'Autorité des marchés financiers, nous vous présentons le rapport relatif à l'exercice 2025 et portant sur les conditions dans lesquelles Covéa Finance a décidé d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus dans les portefeuilles de ses organismes de placement collectif, FIA et mandats confondus sauf si ces titres étaient cédés à la date de l'assemblée générale.

Dans le cadre de son document « Politique d'engagement actionnarial », Covéa Finance s'est engagée à voter sur son périmètre (hormis certains cas définis dans la politique de vote\*) selon les modalités ci-dessous :

- plus de 90 % des assemblées générales d'entreprises françaises et plus de 70 % des assemblées générales d'entreprises non françaises du périmètre de nos fonds labellisés ISR ;
- 95 % des entreprises dont Covéa Finance détient au moins 0,5 % du capital ;
- Covéa Finance s'efforce de voter sur 90 % des encours détenus en actions au 31 décembre 2025 dans les portefeuilles de ses organismes de placement collectif, FIA et mandats confondus sauf si ces titres étaient cédés à la date de l'Assemblée Générale.

Covéa Finance a recours à des services rendus par des conseillers en vote. Covéa Finance se base sur les recommandations des résolutions présentées en assemblée générale par la société ISS, complétées par une évaluation de l'équipe Analyse financière et extra-financière selon les règles définies par Covéa Finance dans sa politique d'engagement actionnarial.

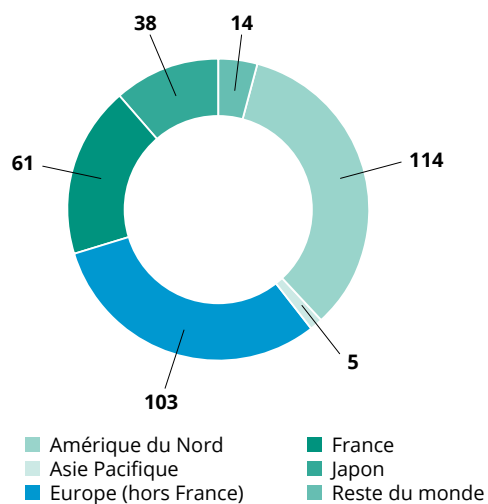
### 1. Assemblées générales votées

Au 31 décembre 2025, le nombre total de sociétés dans lesquelles Covéa Finance pouvait disposer d'un droit de vote s'était élevé à 414, représentant un volume d'actions cotées de 8 305 970 120 euros. Le droit de vote est exerçable à condition que les actions à la date de

l'assemblée prévue en 2025 aient été inscrites dans le portefeuille d'un des organismes de placement collectif et mandats confondus sauf si ces titres étaient cédés à la date de l'Assemblée Générale.

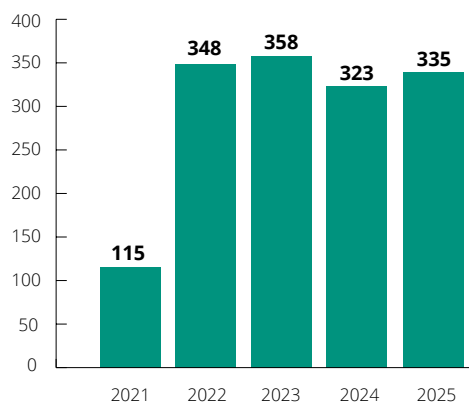
Au 31 décembre 2025, Covéa Finance a exercé son droit de vote dans 335 Assemblées Générales à comparer avec 323 Assemblées Générales au 31/12/2024.

#### Assemblées Générales votées en 2025 par zone géographique



Sources : ISS, Covéa Finance.

#### Assemblées Générales votées en nombre



Sources : ISS, Covéa Finance.

\* Covéa Finance se réserve la possibilité de ne pas exercer les droits de vote lorsque nous estimons que le coût économique et/ou opérationnel est contraire à l'intérêt des porteurs et prohibitif par rapport à la détention. Il en sera ainsi notamment lorsque les dispositions réglementaires ou techniques sont imposées par le régulateur ou les dépositaires, par exemple dans le cas d'immobilisation ou de blocage des titres.

## 2. Répartition des votes

Nombre de résolutions votées « Pour »	4 023
Nombre de résolutions votées « Contre »	734
Nombre de résolutions votées « Abstention »	31
<b>Nombre total de résolutions votées</b>	<b>4 788</b>
Dont résolutions votées dans le même sens que la recommandation du conseil d'administration	4 051
Dont les votes d'opposition*	693
<i>Opposition - vote « Pour »</i>	37
<i>Opposition - vote « Contre »</i>	630
<i>Opposition - vote « Abstention »</i>	26
Dont résolutions où le conseil d'administration s'est abstenu de voter	44

\* Un vote d'opposition correspond à un vote ABSTENTION ou CONTRE une résolution agréée par le conseil d'administration, mais aussi à un vote ABSTENTION ou POUR une résolution non agréée par le conseil. Les résolutions sur lesquelles le conseil d'administration s'est abstenu de voter sont hors périmètre des votes d'opposition.

Résolutions agréées : résolutions préalablement validées par le conseil d'administration.  
 Résolutions non agréées : résolutions pour lesquelles le conseil d'administration a émis une recommandation négative.

## 3. Motifs des votes d'opposition

Catégories des résolutions*	Europe (Hors France)**	France	Reste du monde	Total
Actionnariat salarié	0	2	0	2
Opérations financières/fusions et dispositifs anti-OPA	10	134	1	145
Formalités et autres motifs	19	36	1	56
Composition, nomination, taille/jetons de présence ou autre forme de rémunération des membres du conseil d'administration, de surveillance ou équivalent	52	65	78	195
Rémunération des dirigeants et des salariés (hors actionnariat salarial)	74	106	67	247
Résolutions externes (proposées par des actionnaires)	0	0	48	48
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>343</b>	<b>195</b>	<b>693</b>

\* Au sens des catégories définies par l'Association Française de la Gestion financière (AFG).

\*\* Europe = pays de l'Union européenne (hors France) ainsi que le Royaume-Uni, la Norvège, la Suisse et Jersey.

**Cas dans lesquels Covéa Finance n'a pas pu respecter les principes fixés dans son document « Politique d'engagement actionnarial » en 2025 :**

Aucun.

**Cas dans lesquels Covéa Finance s'est retrouvée dans une situation de conflits d'intérêts :**

Aucun.

**NB :** Le périmètre des indicateurs de vote fournis est limité :

- au périmètre de la politique d'engagement actionnarial de Covéa Finance ;
- aux entreprises entrant dans le périmètre de gestion financière de Covéa Finance ;
- aux votes reçus à travers la plateforme de vote électronique du fournisseur ISS.

# Rapport de contrôle interne sur le dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme 2025

Le présent rapport rend compte des dispositions prises par Covéa Finance en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) conformément à l'article 320-20 8° du Règlement général de l'AMF modifié le 11 septembre 2019.

## Préambule

Covéa Finance est la société de gestion de portefeuille de Covéa, groupe réunissant les marques MAAF, MMA et GMF. Sa politique de gestion se singularise par une approche raisonnée du rapport rendement/risque au cours d'un processus d'investissement qui érige la collégialité en principe à tous les niveaux de décision.

En tant que société de gestion de portefeuilles du groupe d'assurance mutualiste Covéa (MMA, MAAF et GMF), Covéa Finance gère des portefeuilles sous mandat et des OPC créés sous une forme « dédiée » ou sous la forme « offerte au public ».

Covéa Finance met à disposition un service de gestion individuelle sous mandat aux entités du groupe Covéa (membres du Groupe ou partenaires) domiciliées en France. À ce jour, Covéa Finance ne réalise pas de développement commercial dans ce domaine.

En matière de commercialisation des OPC, Covéa Finance poursuit le développement de son offre de placement en direct auprès d'investisseurs professionnels (sociétés de gestion, banques privées, assureurs, mutuelles, CGP) et a également recours à une commercialisation intermédiée par le biais de

plateformes de référencement / placements d'OPC permettant d'assurer la distribution des OPC.

Parmi les faits marquants affectant le dispositif LCB-FT figure la révision de la méthodologie de calcul du risque pays.

## Description de l'organisation du contrôle interne des dispositifs de LCB-FT et de gel des avoirs

### Moyens humains mis en œuvre

Covéa Finance a confié la mission de garantir le respect des dispositions relatives à la participation des organismes financiers, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme aux équipes de Monsieur Franck IBALOT, Directeur Général Délégué en charge de l'ensemble des fonctions supports et de contrôle.

Pour garantir la continuité des échanges avec TRACFIN, l'équipe conformité était désignée comme correspondant et déclarant TRACFIN en 2025.

Le périmètre inclut d'une part l'ensemble du dispositif de contrôle relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, y compris la veille juridique et l'actualisation des modules de formation en distanciel du personnel, et d'autre part, l'analyse de toute déclaration de soupçon destinée à TRACFIN.